

L'Echo

07:09 - 29 février 2012 par *Christophe De Caevel*

Pôles de compétitivité: objectif 10.000 emplois

Les projets initiés par les pôles de compétitivité en Wallonie auraient généré quelque 1.724 emplois, dont 1.000 équivalents temps-plein dans la recherche. À terme, les projets labellisés peuvent potentiellement créer 10.000 emplois. À cela, il faut ajouter les 1.542 emplois, issus d'investissements étrangers dans les pôles, avec le concours de l'Awex.

Les pôles de compétitivité, l'élément-phare du Plan Marshall2.vert, abordent un tournant crucial. Les projets de recherche aboutissent et il faut maintenant prendre le virage de la rentabilisation des bonnes idées. On annonce ainsi 16 brevets dans les sciences du vivant, 18 nouveaux procédés en agroalimentaires, 40 nouveaux produits ou services en génie mécanique, etc. Une vingtaine de projets de recherche des pôles sont aujourd'hui devenus des projets d'investissement.

"Nous avons parfois des difficultés à trouver des partenaires qui vont packager un produit, expliquait Pierre Sonveaux, président de Skywin (pôle aéronautique), ce mardi au Parlement wallon. Il faut cette approche commerciale, ce formatage des produits pour répondre à une demande. Nous devons travailler là-dessus." "Les innovations non-technologiques existent aussi, notamment dans le marketing ou le design, renchérit Jacques Crahay, président de Wagraлим. Il faut amplifier les actions dans ces domaines."

Travail en réseau

La Région wallonne a créé une structure, Sofipole, pour l'accompagnement des entreprises qui naissent dans les pôles. En y ajoutant les aides classiques, le soutien aux spin-off..., le ministre de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS), est convaincu de la capacité à "transformer l'essai". Jean Stéphanne, président du pôle Biowin (sciences du vivant), pointe toutefois l'écueil d'un climat social peu favorable aux entreprises. "A cause de cela, certaines PME ne veulent pas grandir, dit-il. Il faut travailler à ce consensus social, à une meilleure reconnaissance de l'entreprise dans la société. C'est de cela dont la Wallonie a besoin."

Même si la traduction en activités économiques ou en emplois ne peut encore être bien chiffrée, les présidents des pôles de compétitivité dressent un bilan très positif du dispositif.

Ils mettent en avant "le réseautage" né de l'association des entreprises, PME, universités et centres de recherche dans les projets de recherche. "Ce n'est pas une mode mais une nécessité absolue, assène Jacques Ger-may (Mecatech). Les technologies se mélangent, certains de nos projets touchent par exemple aux sciences du vivant. Il faut donc collaborer, travailler en réseau."

Leçons politiques

"Nous devons redensifier la base économique de la Wallonie, ajoute Marcourt. Les pôles ont décloisonné la Wallonie pour générer de véritables écosystèmes positifs, qui vont au-delà de la collaboration sur un projet labellisé." Et quand les collaborations sont fructueuses, même si cela ne crée pas directement d'emplois, cela a

au moins le mérite de renforcer l'ancrage wallon de multinationales.

Le député Christian Noiret (Ecolo) voit même dans cette pratique l'émergence d'un nouveau modèle économique, "basé sur la coopération plutôt que la concurrence pure et dure".

L'approche sectorielle des pôles de compétitivité pourrait par ailleurs avoir de profondes incidences sur les structures wallonnes, organisées sur base géographique plutôt que sectorielle. "Cela changera peut-être le paysage de l'animation économique, les liens avec les intercommunales de développement économique, les maisons de l'entreprise, analyse Joëlle Kapompole (PS). Il y aura sans doute des décisions délicates à prendre." Détail qui n'est peut-être pas innocent : les pôles sont dirigés directement par des chefs d'entreprise, ce qui n'est pas le cas des intercommunales...

Lenteurs des procédures

Tout n'est cependant pas rose. Hier au Parlement wallon, les représentants des pôles ont insisté sur la lenteur des procédures de labellisation des projets (de 15 à 18 mois). Ce délai est d'autant plus rude que 25 à 30% des projets ne passent finalement pas la rampe. Pour les entreprises, et singulièrement les PME, le coup peut être très douloureux et démotivant. Jean-Marc Nizet (Logistics in Wallonia) cite l'exemple de l'Autriche où les financements de petits projets se décrochent en dix jours à peine. "C'est important pour la dynamique", dit-il. Une piste de solution pourrait être d'instaurer une sorte de droit de tirage pour les pôles, sur une enveloppe mise à disposition par le gouvernement et contrôlée a posteriori.

Cet article du journal n'est accessible qu'aux abonnés de L'Echo Numérique ou de L'Echo Intégral

Copyright © L'Echo